



Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire
N° 149 – 3^e trimestre 2011

Sommaire

Méthodologie	3
1. Synthèse	4
2. Les actifs financiers de la clientèle non financière	9
<i>Les avoirs des ménages</i>	<i>10</i>
<i>Les avoirs des sociétés</i>	<i>11</i>
3. L'endettement des agents économiques	13
3.1 L'endettement auprès de l'ensemble des établissements de crédit	13
<i>L'endettement des ménages</i>	<i>14</i>
<i>L'endettement des entreprises</i>	<i>14</i>
<i>L'endettement des collectivités locales</i>	<i>15</i>
3.2 L'endettement auprès des établissements de crédit locaux	16
4. Les engagements bancaires	17
4.1 Les engagements sectoriels	17
4.2 Les indicateurs de vulnérabilité	19
5. Rappel des taux	20
5.1 Taux réglementés	20
5.2 Principaux taux de marché	20
5.3 Taux de l'usure	20
6. Monnaie fiduciaire	21
6.1 Emission de billets euros	21
6.2 Emission de pièces euros	21

1) Les établissements de crédit locaux et non installés localement

Pour l'IEDOM, est considéré comme installé localement un établissement qui possède une représentation locale significative, avec au moins un agent permanent localement. Les établissements ne remplissant pas cette condition sont considérés comme non installés localement. La Poste et le Trésor Public sont assimilés à des établissements locaux.

2) Actifs financiers

Les actifs financiers présentés ici concernent uniquement les dépôts dans les banques locales, à La Poste et au Trésor public. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale auprès des banques métropolitaines.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se répartissent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, LDD et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM - Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières - monétaires).

L'épargne à long terme est constituée des portefeuille-titres, des OPCVM non monétaires, des plans d'épargne logement, des plans d'épargne populaire et des autres actifs (assurance-vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance-vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les données relatives aux opérations des compagnies d'assurance intervenant dans l'archipel.

Les ménages regroupent les particuliers, les entrepreneurs individuels et les administrations privées ; les entreprises correspondent aux sociétés non financières ; les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

3) Passifs financiers

Dans les passifs financiers, sont présentés les crédits octroyés par les établissements de crédit locaux puis les crédits accordés par l'ensemble des établissements de crédit (installés localement ou non).

Les établissements de crédit non installés localement et intervenant à Saint-Pierre-et-Miquelon sont principalement la Caisse des dépôts et consignations (CDC), la Banque européenne d'investissement (BEI), Dexia Crédit Local, la Casden-BP, ou encore Natexis-Banque Populaire.

Les entrepreneurs individuels sont répartis entre les entreprises et les ménages selon les types de crédits. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des particuliers) et les autres catégories de crédit des entrepreneurs individuels (relatives à leur activité) ont été intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des sociétés non financières).

Pour les entreprises (sociétés non financières et entrepreneurs individuels selon les cas), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Concernant les ménages (particuliers, administrations privées et entrepreneurs individuels selon les cas), les crédits à la consommation regroupent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations centrales et de sécurité sociale.

4) Service Central des Risques (SCR) et SCR douteux

Le Service Central des Risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros de crédits par guichet bancaire et par entité juridique, les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français. Cette source d'information permet, même si elle n'est pas exhaustive, une analyse sectorielle des encours de crédit.

1. Evolution monétaire et financière internationale

La croissance de l'économie mondiale reste modeste au 3e trimestre 2011, notamment dans les pays avancés. Le contexte économique est incertain, avec l'aggravation de la crise de la dette souveraine dans la zone Euro et la forte volatilité des marchés financiers et boursiers.

Au troisième trimestre, la croissance américaine atteint 0,6 %, tirée par les investissements qui connaissent leur plus forte progression depuis le 2e trimestre 2010, alors que la croissance de la consommation et des stocks est modérée et que les dépenses publiques sont désormais en légère baisse.

En Asie, la croissance japonaise s'établit à 1,5 %, après trois trimestres de contraction. Cette croissance est partiellement liée à un rebond après le séisme. En effet, outre les pertes humaines, le séisme avait détruit ou endommagé certaines infrastructures et usines et rompu les chaînes d'approvisionnement des entreprises. La Chine affiche une croissance de 2,3 % au 3e trimestre, comparable à celle du trimestre précédent, mais en repli par rapport aux niveaux de 2010.

La croissance de la zone euro reste faible, à 0,2 % au 3e trimestre. L'Allemagne et la France contribuent fortement à la croissance de la zone, puisque l'économie allemande voit son activité progresser de 0,5 % et celle de la France de 0,4 %. Les perspectives de croissance pour les prochains mois sont cependant incertaines, en raison des plans d'austérité que certains pays sont contraints d'adopter en réaction à la croissance de leurs coûts de refinancement sur les marchés obligataires.

En matière de politique monétaire, la BCE a abaissé de 25 points de base son principal taux directeur à 1,25 %, le 3 novembre, et à 1 % le 8 décembre. La FED maintient pour sa part son principal taux d'intérêt à un niveau proche de zéro.

S'agissant de la dette souveraine des pays de la zone euro, l'importance des ventes sur le marché secondaire a contribué au renchérissement du coût des emprunts des Etats en difficulté. Le Premier ministre grec a été contraint à la démission, le 9 novembre, de même que le Président du Conseil italien, le 12. Fin novembre, l'agence de notation Moody's a averti que l'aggravation de la crise de la dette dans la zone euro constituait une menace pour les notes de solvabilité de l'ensemble des pays européens.

En réponse à ces turbulences, les ministres des Finances de la zone euro ont décidé le 30 novembre de renforcer les capacités du Fonds européen de stabilité financière, à un niveau qui reste toutefois à déterminer. Ils ont également décidé d'examiner la possibilité d'une augmentation des ressources du FMI au travers d'une part, de prêts bilatéraux accordés par des Etats de la zone euro, et d'autre part par des prêts de la BCE. Le 9 décembre lors du sommet européen de Bruxelles, 23 des 27 Etats de l'Union Européenne ont accepté le principe d'un accord sur la stabilité financière, les Etats s'engageant à respecter la discipline budgétaire qui sera inscrite dans les constitutions nationales.

Sur les marchés, les cours des matières premières et du pétrole ont interrompu leur envolée, affectés par les craintes d'un ralentissement de l'économie mondiale et les tensions financières en Europe, et connaissent des chutes respectives de 3,2 % et 2,8 % au cours du 3^e trimestre. Parallèlement, la crise des dettes souveraines alimente l'inquiétude des marchés et accentue la baisse des indices boursiers.

2. Evolution financière et bancaire à Saint-Pierre-et-Miquelon

Malgré une conjoncture économique en retrait, l'activité du secteur bancaire est relativement bien orientée au troisième trimestre. La collecte des dépôts progresse de 1,2% par rapport au trimestre précédent, tandis que les crédits accordés sont en hausse de 1,1%. Par ailleurs le nombre de personnes physiques et morales en situation d'interdit bancaire reste stable et ne semble pas subir l'impact du ralentissement économique.

Cette progression trimestrielle reste toutefois ponctuelle et ne doit pas dissimuler une tendance moins favorable à plus long terme : sur un an la collecte des dépôts recule de 4,0%, soit la plus forte baisse depuis le troisième trimestre 2005. Les dépôts à vue et les placements de court terme se contractent respectivement pour le sixième et septième trimestre consécutif, tandis que la progression de l'épargne de long terme, qui avait connu un essor significatif au début de l'année 2010, présente des signes d'essoufflement pour atteindre 6,9% à fin septembre. Seule l'épargne des ménages continue de progresser sur un an pour le second trimestre consécutif, l'incertitude sur l'évolution de la situation économique incitant davantage à adopter un comportement de précaution.

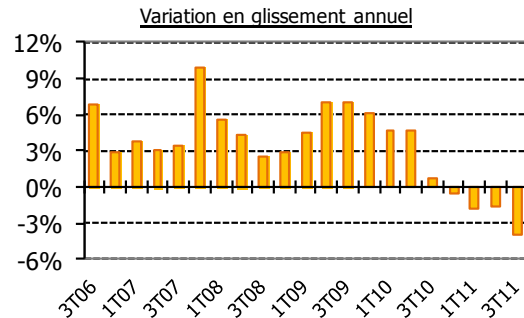
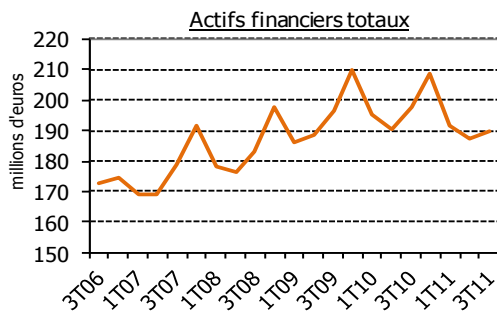
L'encours des crédits accordés sur un an poursuit son évolution et augmente de 1,3% par rapport au troisième trimestre de l'année précédente. Cette progression tend toutefois à se ralentir depuis le début de l'année 2010, principalement en raison de la baisse tendancielle des financements octroyés aux collectivités locales.

2.1. Progression des actifs financiers sous l'effet d'une hausse des dépôts à vue

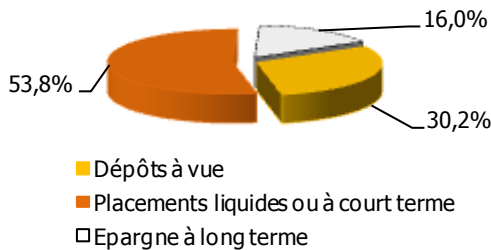
Les **actifs financiers** détenus par les agents économiques de Saint-Pierre-et-Miquelon à fin septembre 2011 progressent de 1,2% par rapport au trimestre précédent. Cette progression est principalement imputable à la hausse de 4,0% du montant des dépôts à vue, progression observée pour l'ensemble des agents.

Le redressement observé ce trimestre fait toutefois figure d'exception : il intervient après deux trimestres consécutifs de diminution, et sur un an les actifs financiers connaissent une évolution défavorable (-4,0%), soit le quatrième trimestre consécutif de diminution. La progression des dépôts à vue sur un trimestre ne permet pas d'enrayer leur diminution significative sur un an (-13,4%).

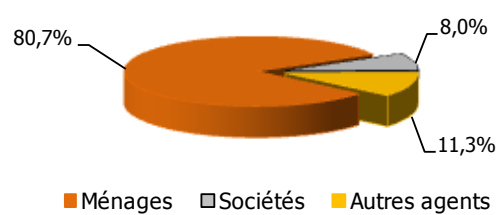
Le montant total des actifs s'établit ainsi à 189,7 millions d'euros au 30 septembre 2011, en hausse de 2,3 millions d'euros par rapport à fin juin. La part des actifs détenus par les ménages s'accroît au troisième trimestre et dépasse 80%. En effet, si leur progression sur le trimestre est faible (+0,5%), le montant des actifs des ménages augmente de 2,0% sur un an tandis que les actifs détenus par les entreprises et les autres agents reculent respectivement de 20,8% et 24,5%.



Répartition des actifs financiers par nature au 30 septembre 2011



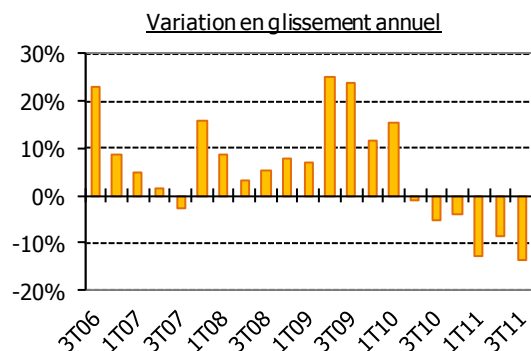
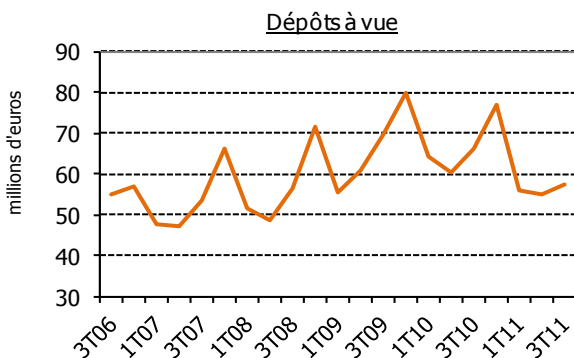
Répartition des actifs par agent au 30 septembre 2011



a) Progression des dépôts à vue collectées auprès de l'ensemble des agents

Les **dépôts à vue**, qui représentent 30,2% des actifs détenus par l'ensemble des agents locaux, progressent de 4,0% sur le trimestre. Les ménages, principaux détenteurs de ce type d'actif, enregistrent une hausse de 3,1%, contre 2,9% pour les entreprises.

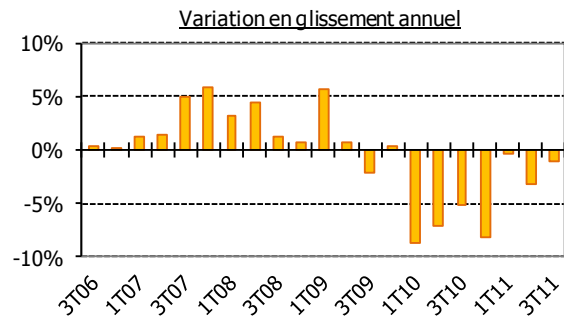
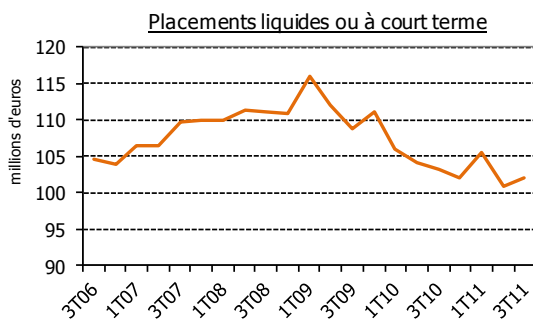
Cette évolution favorable n'est cependant pas suffisante pour retrouver le montant observé à la même période de l'année précédente. Sur un an, le montant des dépôts à vue diminue de 13,4%, tiré par la baisse des dépôts à vue des entreprises (-12,4%) et surtout des autres agents économiques (-36,1%). Les dépôts à vue des ménages poursuivent leur augmentation (+2,8%). Il s'agit du cinquième trimestre consécutif de baisse sur un an.



b) Les placements liquides ou à court terme de nouveau bien orientés

Les placements liquides ou à court terme (53,8% des actifs) affichent une hausse de 1,2% sur un trimestre après une baisse de 4,4% le trimestre précédent. Cette évolution est toutefois contrastée : les comptes d'épargne à régime spécial progressent de 2,7% tandis que les placements indexés sur les taux du marché reculent de 0,5%. La tendance est encore plus accentuée sur un an. Par ailleurs, si les placements des ménages et des autres agents progressent respectivement de 1,0% et 9,4%, ceux des entreprises se contractent de 9,7%.

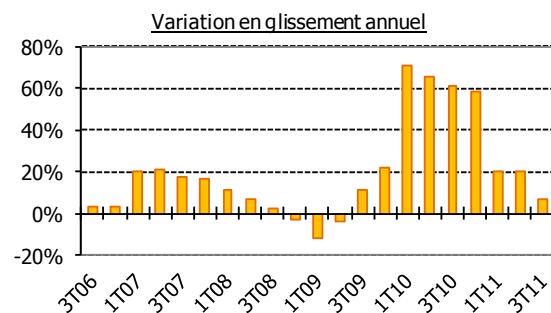
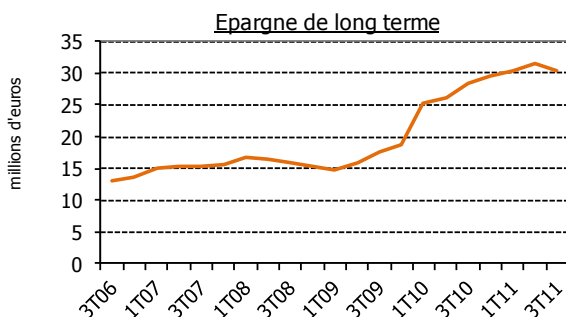
La tendance sur un an est toutefois moins favorable : ce type de placement de court terme accuse un septième trimestre consécutif de baisse en glissement annuel (-1,1% en septembre 2011). Seule l'épargne des ménages poursuit sa progression : dans un contexte économique morose et incertain, les ménages ont davantage adopté un comportement de précaution, l'épargne totale de ces derniers affichant une hausse annuelle pour le second trimestre consécutif après quatre trimestres de baisse. Les incertitudes entourant les marchés financiers provoquent une diminution des placements indexés sur les taux du marché (-5,7%) et des OPCVM non monétaires (-9,7%) au profit de livrets d'épargne bancaire plus sûrs (progression de 17,9% du livret A).



c) Recul de l'épargne de long terme

L'épargne de long terme (16,0% des actifs) se contracte de 3,6% sur le trimestre, tirée par le net recul des OPCVM non monétaires (-22,1%). Seuls les contrats d'assurance-vie connaissent une progression trimestrielle de 1,1%.

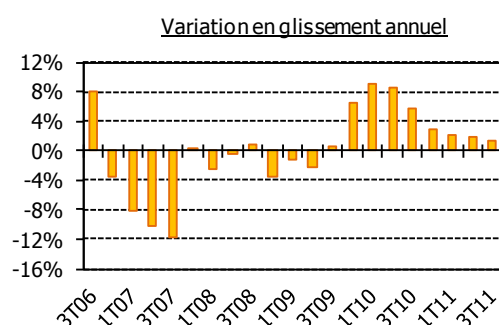
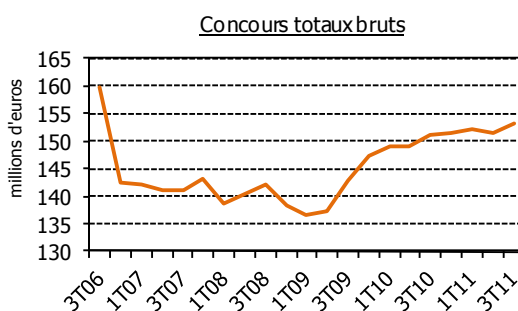
Malgré ce recul ponctuel, les produits d'épargne de long terme restent attractifs : le montant des dépôts augmente sur un an (+6,9%) grâce au dynamisme de l'assurance vie (+11,4%) et dans une moindre mesure des plans épargne logement (+2,3%).



2.2. Reprise de la progression des financements bancaires

L'**encours total** des crédits accordés par l'ensemble des établissements de crédit augmente de 1,1% sur le trimestre après s'être contracté de 0,3% au trimestre précédent, dans un contexte de conjoncture économique difficile. L'encours sain progresse à un rythme légèrement inférieur (+1,0%), tiré par les crédits accordés aux ménages.

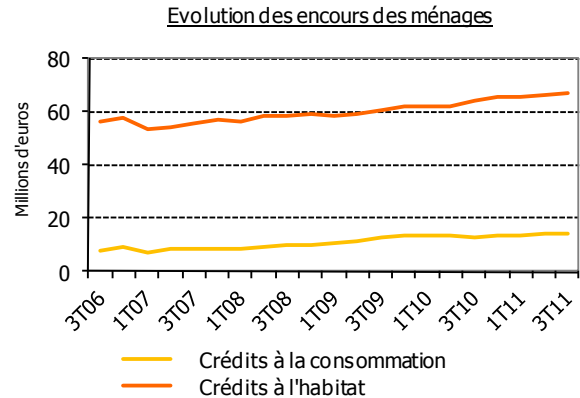
La tendance est similaire sur un an puisque l'encours brut progresse de 1,3%, soit le huitième trimestre consécutif de hausse. En septembre 2011, les encours accordés par les établissements de crédits intervenant sur l'archipel s'élevaient à 153,3 millions d'euros.



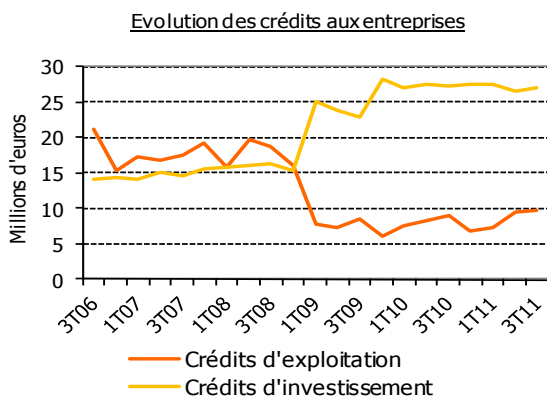
a) Dynamisme confirmé des crédits aux ménages

L'**encours sain des ménages** progresse de 1,5% sur le trimestre et s'établit à 81,6 millions d'euros (57,4% de l'encours sain total). Les crédits à la consommation (+0,8%) accuse cependant un net ralentissement par rapport au trimestre précédent et progressent deux fois moins vite que les crédits à l'habitat (+1,6%), accompagnant ainsi la baisse des importations de biens de consommation observée ce trimestre.

Le dynamisme de la progression de l'encours des ménages est confirmé sur un an (+6,1%). Les crédits à la consommation augmentent de 10,9%, tandis que les crédits à l'habitat sont en hausse de 5,2%.



b) Nouvelle progression des crédits aux entreprises



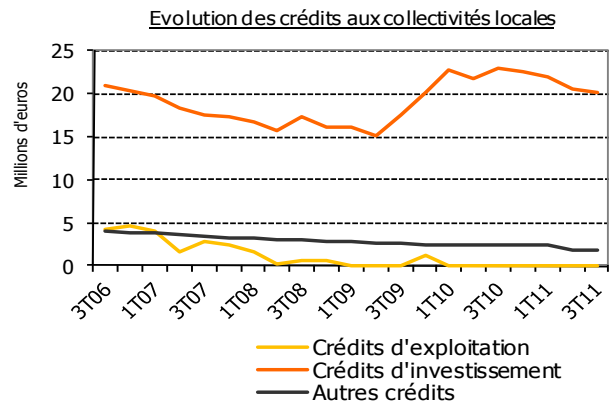
L'**encours sain des entreprises** augmente de 1,5% pour dépasser les 37 millions d'euros. L'ensemble des catégories d'encours participe à cette amélioration, les crédits d'exploitation (+1,6%) progressant à un rythme similaire à celui des crédits d'investissement (+1,5%).

Sur un an les crédits aux entreprises affiche une hausse de 0,9%, soit le huitième trimestre consécutif de progression annuelle. Toutefois si les crédits d'exploitation augmentent de 6,6%, les crédits à l'équipement sont en baisse de 1,5%.

c) Diminution des crédits de long terme aux collectivités locales

L'**encours sain des collectivités locales** enregistre une diminution de 1,8% sur le trimestre après un recul de 8,5% au trimestre dernier, et atteint 22,0 millions d'euros à fin septembre 2011.

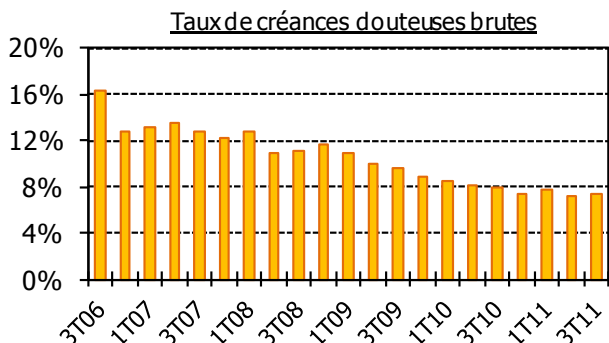
Sur un an l'encours se contracte de 13,3%. Les collectivités locales ont en effet entamé le remboursement de leurs crédits après une demande importante de financement à la fin de l'année 2009.



2.3. Stabilisation de l'assainissement du portefeuille

Les **créances douteuses brutes** progressent de 2,2% au troisième trimestre alors qu'elles affichaient une baisse de 6,2% au trimestre précédent, et s'établissent à 11,2 millions d'euros. Cette évolution est la conséquence de la hausse simultanée des créances douteuses nettes (+0,9%) et des provisions (+2,4%). Le taux de créances douteuses gagne 0,1 point et atteint 7,3% en septembre 2011.

Le **taux de provisionnement** est en hausse 0,2 point et s'établit à 66,7%. Il était de 75,9% un an plus tôt.



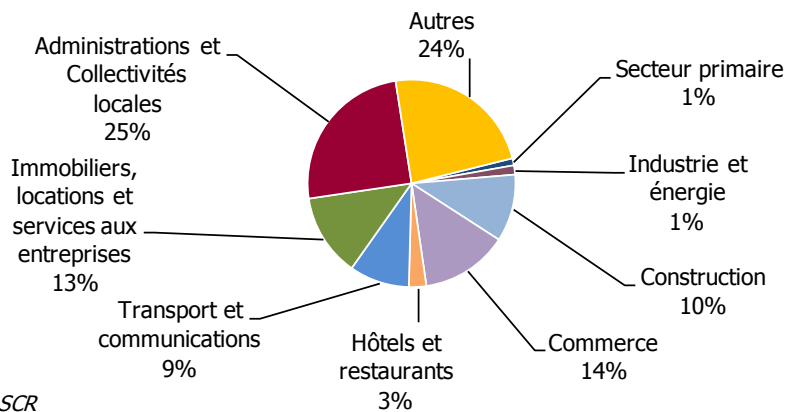
3. Les risques recensés au Service Central des Risques

Le Service Central des Risques (SCR) de la Banque de France est chargé de centraliser mensuellement les encours accordés par les établissements de crédit et les entreprises d'investissement dès lors qu'ils atteignent, par bénéficiaire déclarable, par guichet et par nature de déclaration, le seuil fixé par instruction de la Banque de France (actuellement de 25 000 euros).

L'encours total en septembre 2011, progresse de 3,3% sur le trimestre. L'évolution trimestrielle des encours varie fortement selon les secteurs. La catégorie **autres** (santé, activités scientifiques et techniques, services administratifs, activités financières et activités récréatives) progresse de 10,6% par rapport au trimestre précédent, tandis que l'encours du **secteur primaire** enregistre une hausse de 8,2%. Parmi les encours en baisse se trouvent les secteurs des **transports et communications** (-2,8%) et des **administrations et collectivités locales** (-1,7%). Ce dernier concentre par ailleurs plus de 18 millions d'encours, soit un quart du total des risques de la place.

Sur un an l'encours total suit une tendance inverse puisqu'il recule de 7,9% par rapport à septembre 2010 principalement en raison d'une diminution de l'encours des collectivités locales. Le secteur des **transports et communications** enregistre une baisse de 30,7% et sa part dans l'encours total se contracte de trois points (9,4% en septembre 2011 contre 12,4% un an auparavant). En revanche l'encours du secteur de l'**immobilier** progresse de 4,1% et gagne 1,5 point sur un an.

Répartition des encours déclarés par secteur en septembre 2011

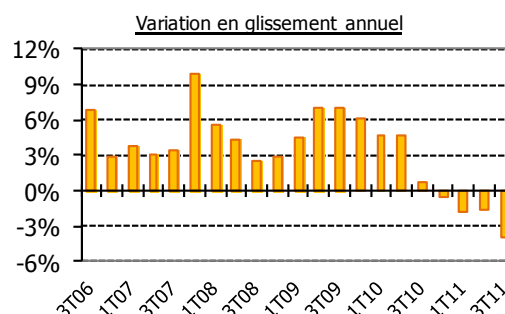
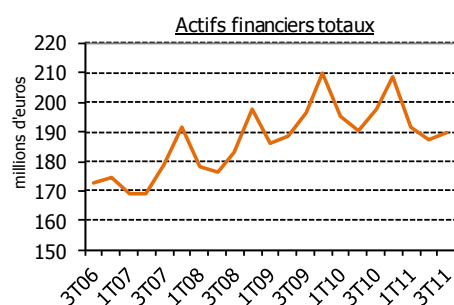


Source: SCR

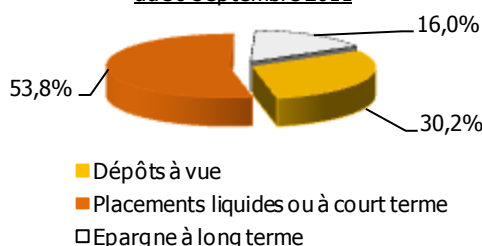
2. Les actifs financiers de la clientèle non financière

Actifs par agent										Variations	
	sept.-09	déc.-09	mars-10	juin-10	sept.-10	déc.-10	mars-11	juin-11	sept.-11	1 an	1 trim
Sociétés	21,698	25,825	18,964	16,885	19,241	21,916	16,595	15,197	15,232	-20,8%	0,2%
Dépôts à vue	16,196	21,033	14,522	12,788	14,067	16,904	12,636	11,972	12,319	-12,4%	2,9%
Placements liquides ou à court terme	5,502	4,792	4,442	4,097	5,226	5,011	3,958	3,225	2,912	-44,3%	-9,7%
Comptes d'épargne à régime spécial											
Placements indexés sur les taux du marché	5,502	4,792	4,442	4,097	5,226	5,011	3,958	3,225	2,912	-44,3%	-9,7%
dont comptes à terme	5,502	4,792	4,442	4,097	5,226	5,011	3,958	3,225	2,912	-44,3%	-9,7%
dont OPCVM monétaires											
dont certificats de dépôts											
Epargne à long terme				0,001	0,001	0,001	0,001	0,001			
dont OPCVM non monétaires											
Ménages	151,913	154,887	153,259	149,788	150,129	153,456	153,185	152,379	153,086	2,0%	0,5%
Dépôts à vue	36,144	35,284	32,106	30,062	30,044	32,914	28,480	29,949	30,889	2,8%	3,1%
Placements liquides ou à court terme	98,139	100,958	95,901	93,561	91,720	90,980	94,269	90,971	91,869	0,2%	1,0%
Comptes d'épargne à régime spécial	43,779	47,683	44,680	45,817	47,189	47,055	48,690	49,140	49,876	5,7%	1,5%
Livrets ordinaires	37,524	41,256	38,122	39,259	40,252	39,728	40,863	41,361	41,742	3,7%	0,9%
Livrets A et bleu	5,784	5,977	6,116	6,116	6,486	6,860	7,363	7,322	7,649	17,9%	4,5%
Livrets jeunes	0,432	0,428	0,405	0,405	0,406	0,425	0,405	0,401	0,424	4,5%	5,9%
Livrets d'épargne populaire									0,016		
CODEVI						0,005	0,010	0,006	0,002		-66,2%
Comptes d'épargne logement	0,039	0,022	0,037	0,037	0,037	0,038	0,049	0,051	0,043	16,6%	-14,8%
Placements indexés sur les taux du marché	54,360	53,275	51,221	47,744	44,531	43,925	45,579	41,831	41,993	-5,7%	0,4%
dont comptes à terme	52,743	52,176	50,122	46,630	43,420	42,794	44,448	40,768	40,859	-5,9%	0,2%
dont bons de caisse	1,617	1,099	1,099	1,114	1,110	1,131	1,131	1,063	1,134	2,2%	6,6%
dont OPCVM monétaires					0,001				0,000		
Epargne à long terme	17,630	18,645	25,252	26,165	28,364	29,562	30,436	31,459	30,329	6,9%	-3,6%
Plans d'épargne logement	2,180	2,253	2,364	2,367	2,529	2,799	2,772	2,663	2,587	2,3%	-2,9%
Plans d'épargne populaire											
Autres comptes d'épargne											
Portefeuille-titres								0,042	0,041		-2,4%
OPCVM non monétaires	5,101	5,126	5,291	4,593	5,075	5,195	5,529	5,884	4,582	-9,7%	-22,1%
Contrats d'assurance-vie	10,349	11,266	17,597	19,205	20,760	21,568	22,135	22,876	23,119	11,4%	1,1%
Autres agents	22,582	28,929	22,897	23,828	28,296	33,113	22,028	19,818	21,366	-24,5%	7,8%
Dépôts à vue	17,458	23,505	17,379	17,378	22,026	26,998	14,783	13,144	14,066	-36,1%	7,0%
Placements liquides ou à court terme	5,124	5,424	5,518	6,450	6,270	6,115	7,246	6,666	7,293	16,3%	9,4%
Comptes d'épargne à régime spécial	3,696	3,915	4,006	2,088	4,144	3,841	4,383	4,128	4,854	17,1%	17,6%
Placements indexés sur les taux du marché	1,428	1,509	1,512	4,362	2,126	2,274	2,863	2,539	2,439	14,7%	-3,9%
dont comptes à terme	1,428	1,509	1,512	4,362	2,126	2,274	2,863	2,539	2,439	14,7%	-3,9%
Epargne à long terme	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,007	0,007		2,1%
TOTAL	196,193	209,641	195,120	190,501	197,596	208,485	191,809	187,394	189,684	-4,0%	1,2%
Dépôts à vue	69,798	79,822	64,007	60,227	66,138	76,817	55,899	55,065	57,274	-13,4%	4,0%
Placements liquides ou à court terme	108,765	111,174	105,861	104,108	103,092	102,105	105,473	100,862	102,074	-1,0%	1,2%
Comptes d'épargne à régime spécial	47,475	51,598	48,686	47,905	51,209	50,895	53,073	53,268	54,729	6,9%	2,7%
Placements indexés sur les taux du marché	61,290	59,576	57,175	56,203	51,883	51,210	52,400	47,595	47,344	-8,7%	-0,5%
Epargne à long terme	17,630	18,645	25,252	26,166	28,365	29,562	30,437	31,467	30,336	6,9%	-3,6%

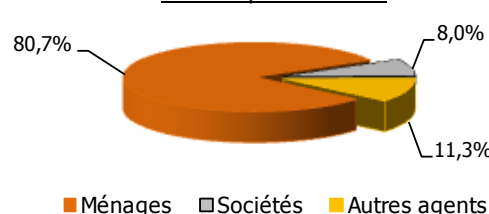
Total des actifs financiers



Répartition des actifs financiers par nature au 30 septembre 2011

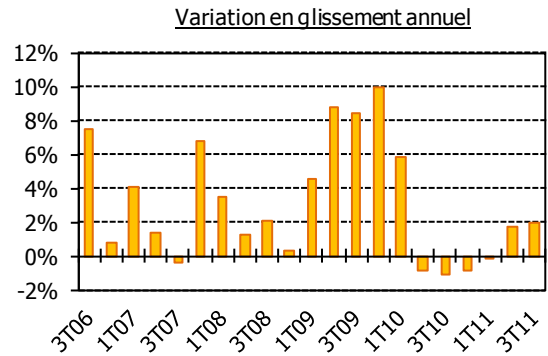
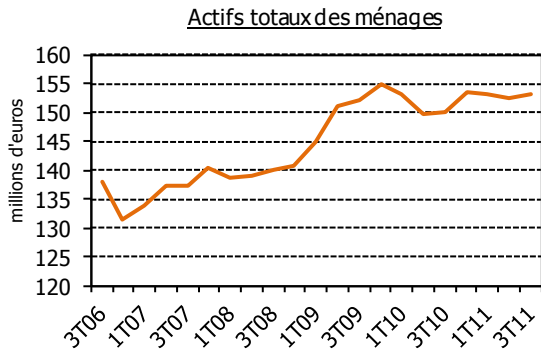


Répartition des actifs par agent au 30 septembre 2011

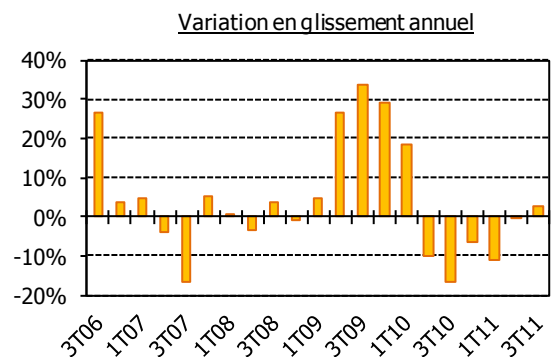
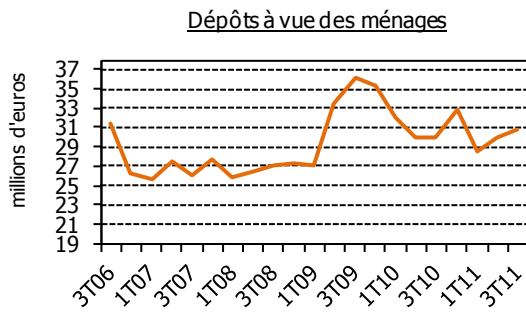


Les avoirs des ménages

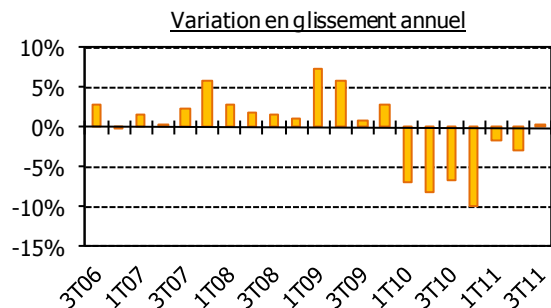
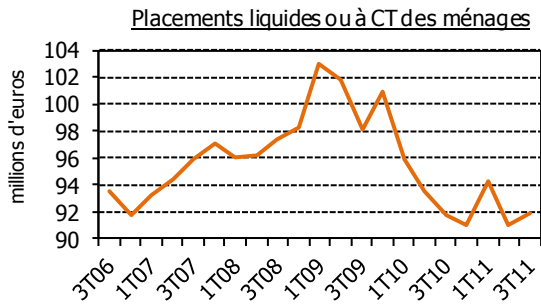
Total des actifs financiers



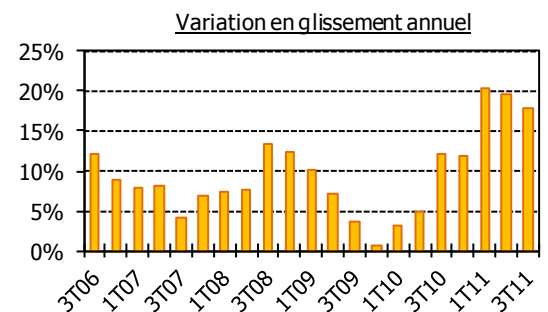
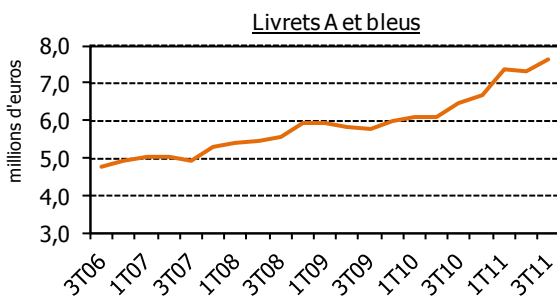
Dépôts à vue



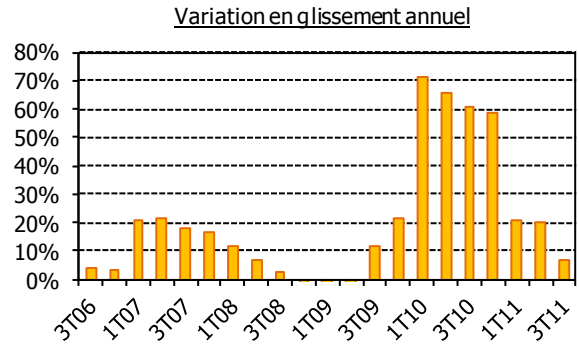
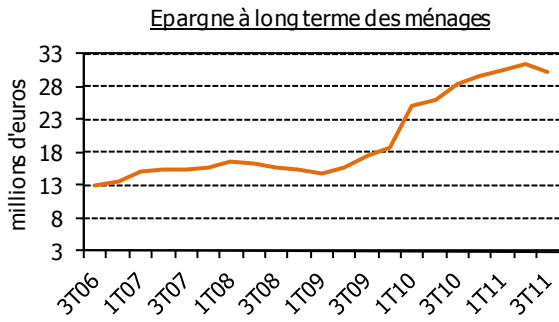
Placements liquides ou à court terme



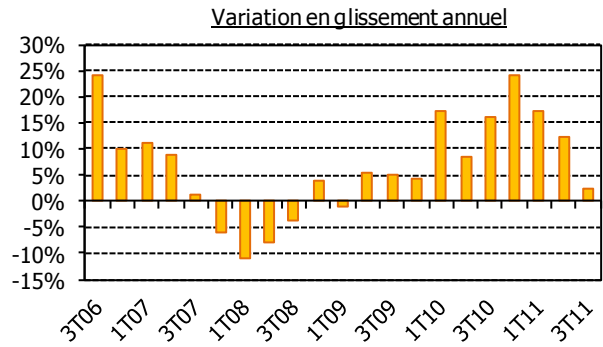
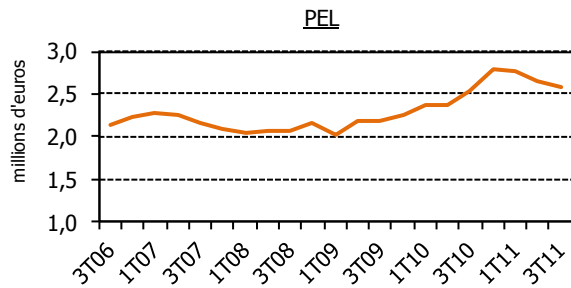
Livrets A et bleu



Epargne à long terme

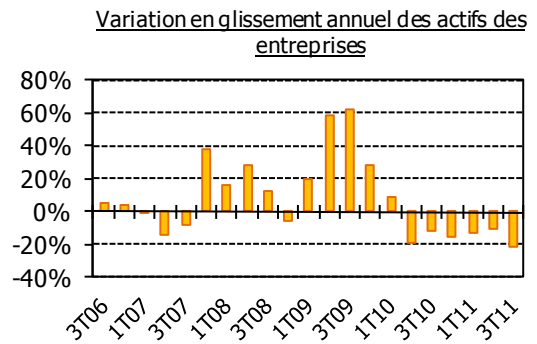
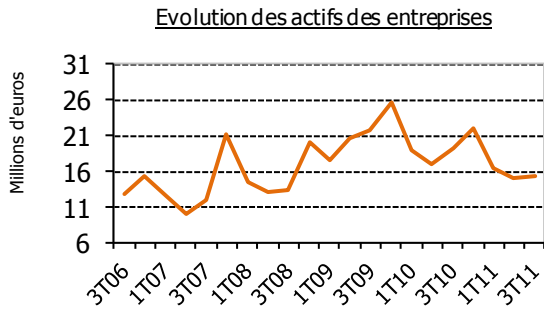


Plans d'épargne logement

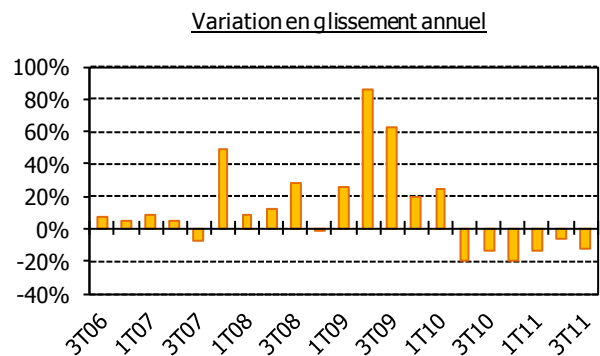
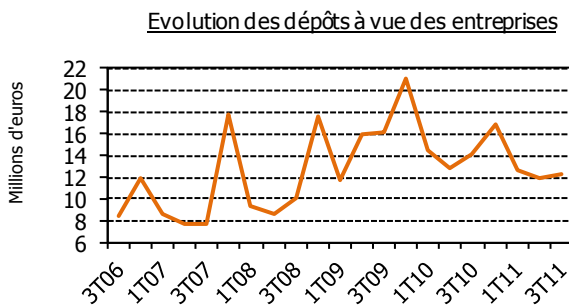


Les avoirs des entreprises

Total des actifs financiers

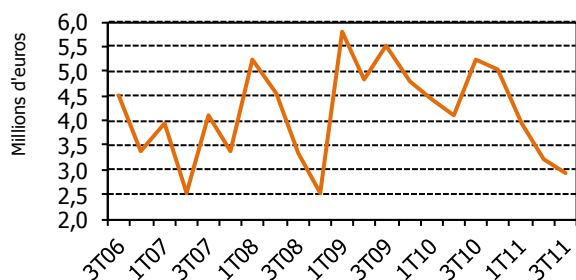


Dépôts à vue

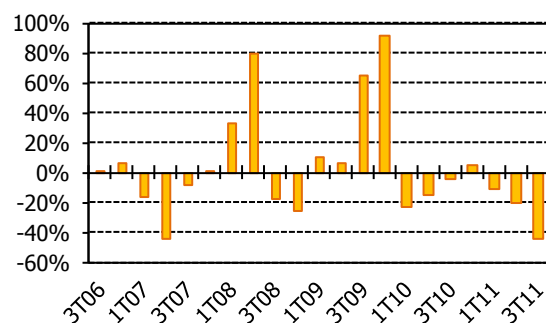


Placements liquides ou à court terme

Evolution des placements liquides des entreprises



Variation en glissement annuel



Les actifs par nature

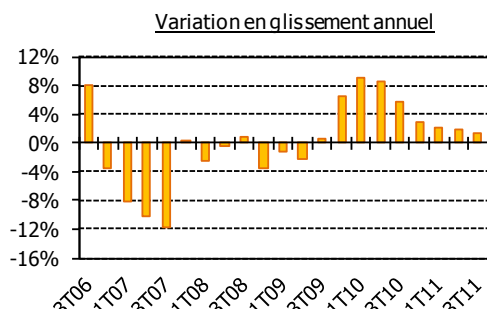
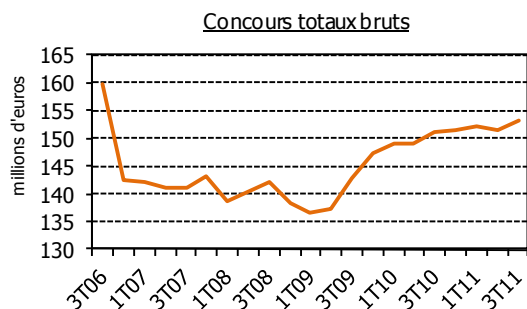
Actifs par nature	sept.-09	déc.-09	mars-10	juin-10	sept.-10	déc.-10	mars-11	juin-11	sept.-11	Variations	
										1 an	1 trim
Dépôts à vue	69,798	79,822	64,007	60,227	66,138	76,817	55,899	55,065	57,274	-13,4%	4,0%
Placements liquides ou à court terme	108,765	111,174	105,861	104,108	103,217	102,105	105,473	100,862	102,074	-1,1%	1,2%
Comptes d'épargne à régime spécial	47,475	51,598	48,686	47,905	51,334	50,895	53,073	53,268	54,729	6,6%	2,7%
Livrets ordinaires	35,524	41,256	38,122	41,270	44,291	43,424	45,132	45,117	46,232	4,4%	2,5%
Livrets A et bleu	5,784	5,977	6,116	6,194	6,591	7,004	7,477	7,693	8,012	21,6%	4,1%
Livrets jeunes	0,432	0,428	0,405	0,405	0,406	0,425	0,405	0,401	0,424	4,5%	5,9%
Livrets d'épargne populaire									0,016		
CODEVI						0,005	0,010	0,006	0,002		-66,2%
Comptes d'épargne logement	0,039	0,022	0,037	0,037	0,037	0,038	0,049	0,051	0,043	16,6%	-14,8%
Placements indexés sur les taux du marché	61,290	59,576	57,175	56,203	51,883	51,210	52,400	47,595	47,344	-8,7%	-0,5%
Dépôts à terme	59,673	58,477	56,076	55,089	50,772	50,079	51,269	46,531	46,210	-9,0%	-0,7%
Bons de caisse	1,617	1,099	1,099	1,114	1,110	1,131	1,131	1,063	1,134	2,2%	6,6%
Titres de créances négociables											
OPCVM monétaires					0,001						
Epargne à long terme	17,630	18,645	25,252	26,166	28,365	29,529	30,437	31,467	30,336	6,9%	-3,6%
Plans d'épargne logement	2,180	2,253	2,364	2,367	2,529	2,799	2,772	2,663	2,594	2,6%	-2,6%
Plans d'épargne populaire											
Autres comptes d'épargne											
Actions							0,001	0,043	0,041		-4,7%
Obligations				0,001	0,001	0,001					
OPCVM non monétaires	5,101	5,126	5,291	4,593	5,075	5,161	5,529	5,884	4,582	-9,7%	-22,1%
Contrats d'assurance-vie	10,349	11,266	17,597	19,205	20,760	21,568	22,135	22,876	23,119	11,4%	1,1%
TOTAL	196,193	209,641	195,120	190,501	197,720	208,451	191,809	187,394	189,684	-4,1%	1,2%

3. L'endettement des agents économiques

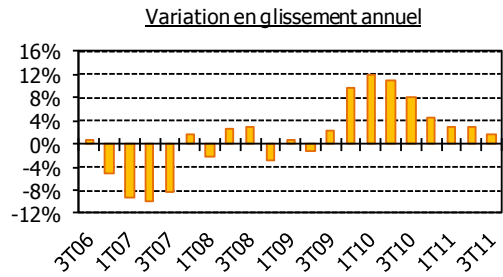
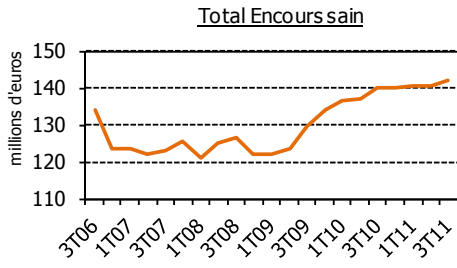
3.1 L'endettement auprès de l'ensemble des établissements de crédit

	Montants en millions d'euros									Variations	
	sept.-09	déc.-09	mars-10	juin-10	sept.-10	déc.-10	mars-11	juin-11	sept.-11	1 an	1 trim
Entreprises	31,505	34,347	34,726	36,286	37,103	35,024	35,734	36,897	37,434	0,9%	1,5%
Crédits d'exploitation	8,640	6,066	7,622	8,316	9,108	6,908	7,391	9,556	9,708	6,6%	1,6%
Créances commerciales	0,006	0,050	0,025	1,678	2,166	0,515	0,808	2,801	3,475	60,4%	24,1%
Crédits de trésorerie	4,673	3,641	3,542	1,442	2,259	2,874	2,008	1,933	1,499	-33,7%	-22,5%
dont entrepreneurs individuels	0,038	0,368	0,355	0,091	0,172	0,002	0,154	0,076	0,065	-62,0%	-14,3%
Comptes ordinaires débiteurs	3,961	2,375	4,055	5,196	4,682	3,519	4,575	4,822	4,734	1,1%	-1,8%
Affacturage	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000		
Crédits d'investissement	22,865	28,281	27,104	27,557	27,367	27,495	27,551	26,547	26,952	-1,5%	1,5%
Crédits à l'équipement	22,865	28,281	27,104	27,557	27,367	27,495	27,551	26,547	26,952	-1,5%	1,5%
dont entrepreneurs individuels	1,673	1,582	2,349	1,529	1,584	1,574	1,577	1,492	1,486	-6,2%	-0,4%
Crédit-bail	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000		
Crédits à l'habitat	0,000	0,000	0,000	0,413	0,628	0,621	0,792	0,794	0,775	23,4%	-2,4%
Autres crédits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000		
Ménages	73,520	75,555	75,853	75,264	76,975	79,352	79,324	80,428	81,637	6,1%	1,5%
Crédits à la consommation	12,868	13,449	13,530	13,320	12,829	13,734	13,682	14,109	14,227	10,9%	0,8%
Crédits de trésorerie	11,150	11,870	11,934	11,724	12,303	13,315	13,219	13,492	13,732	11,6%	1,8%
Comptes ordinaires débiteurs	1,659	1,521	1,596	1,596	0,526	0,369	0,413	0,568	0,448	-14,8%	-21,2%
Crédit-bail	0,059	0,058	0,000	0,000	0,000	0,000			0,047		
Crédits à l'habitat	60,652	62,106	62,323	62,027	64,067	65,617	65,633	66,319	67,410	5,2%	1,6%
Autres crédits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000		
Collectivités locales	20,102	23,686	25,184	24,281	25,350	24,928	24,440	22,374	21,971	-13,3%	-1,8%
Crédits d'exploitation	0,002	1,112	0,001	0,001	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000		
Crédits de trésorerie	0,001	1,100	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000		
Comptes ordinaires débiteurs	0,001	0,012	0,001	0,001	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000		
Crédits d'investissement	17,488	20,153	22,762	21,860	22,929	22,507	22,019	20,524	20,121	-12,2%	-2,0%
Crédits à l'équipement	17,488	20,153	22,762	21,860	22,929	22,507	22,019	20,524	20,121	-12,2%	-2,0%
Crédit-bail	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000		
Crédits à l'habitat	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000		
Autres crédits	2,612	2,421	2,421	2,421	2,421	2,421	2,421	1,850	1,850	-23,6%	0,0%
Autres agents de CCB non ventilés	4,171	0,477	0,769	1,024	0,537	0,884	0,927	1,023	1,113	107,1%	8,8%
Total encours sain	129,298	134,065	136,532	136,855	139,966	140,187	140,425	140,722	142,156	1,6%	1,0%
Créances douteuses brutes	13,696	13,162	12,511	12,116	11,346	11,216	11,658	10,931	11,167	-1,6%	2,2%
Créances douteuses nettes	5,629	3,903	3,392	3,015	2,772	2,866	3,886	3,686	3,721	34,2%	0,9%
dont entreprises	4,258	2,854	2,774	2,235	2,880	2,400	3,513	3,306	3,469	20,4%	4,9%
dont ménages	1,369	1,046	0,617	0,779	0,652	0,466	0,372	0,380	0,452	-30,7%	18,9%
Provisions	8,067	9,259	9,119	9,102	8,574	8,350	7,773	7,272	7,446	-13,2%	2,4%
Total encours brut	142,994	147,227	149,043	148,971	151,312	151,404	152,084	151,653	153,322	1,3%	1,1%
Taux de créances douteuses	9,6%	8,9%	8,4%	8,1%	7,9%	7,4%	7,7%	7,2%	7,3%	-0,6 pt	+0,1 pt
Taux de provisionnement	58,9%	70,3%	72,9%	75,1%	75,9%	74,4%	66,7%	66,5%	66,7%	-9,2 pts	+0,2 pt

Encours de crédits bruts

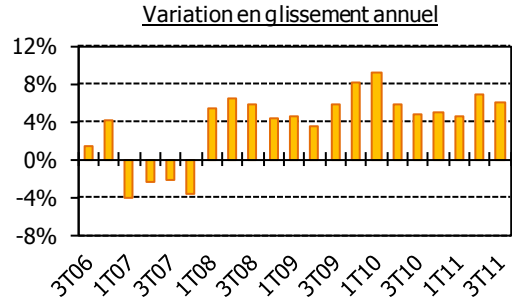
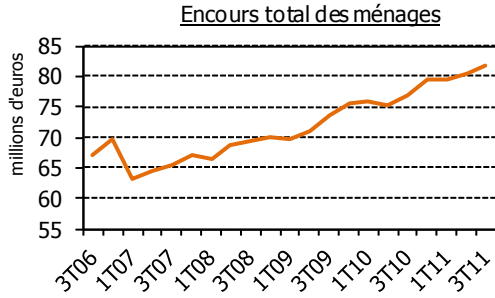


Encours de crédits sains

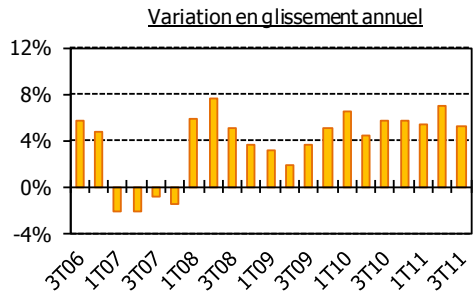
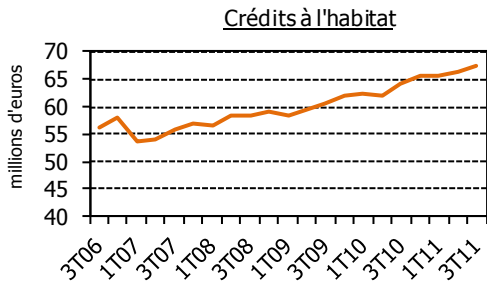


L'endettement des ménages

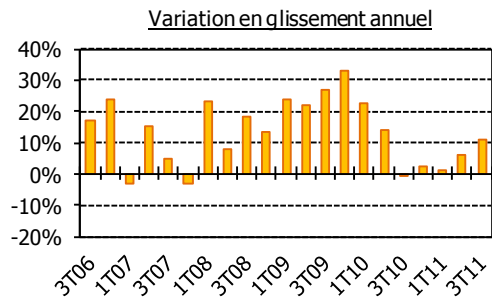
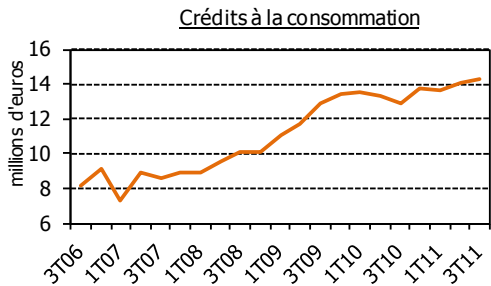
Encours de crédits sains



Crédits à l'habitat

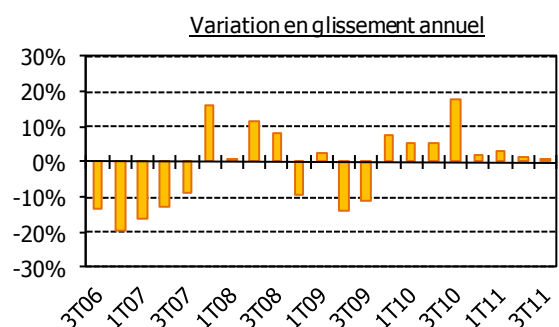
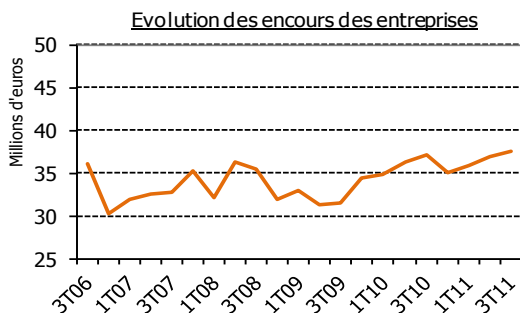


Crédits à la consommation

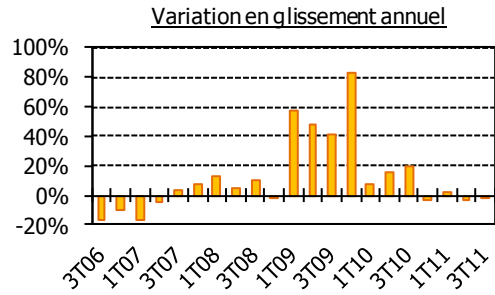
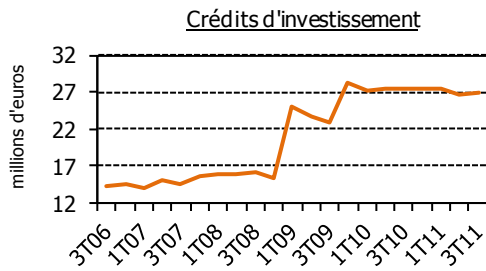


L'endettement des entreprises

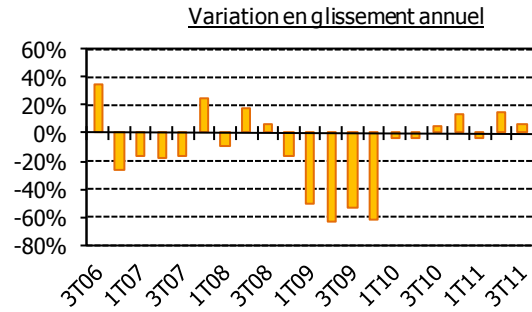
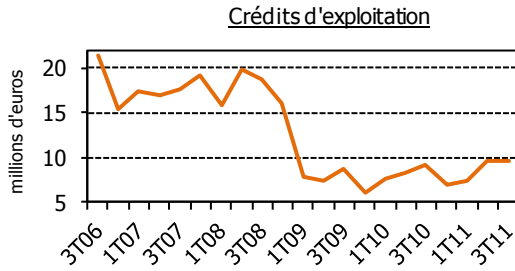
Encours de crédits sains



Crédits d'investissement

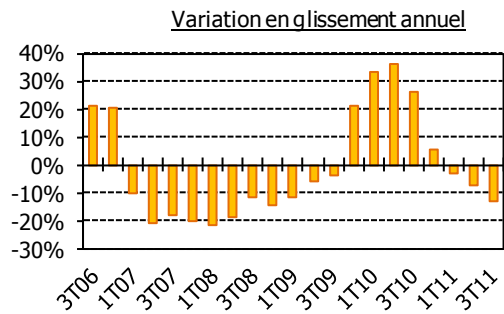
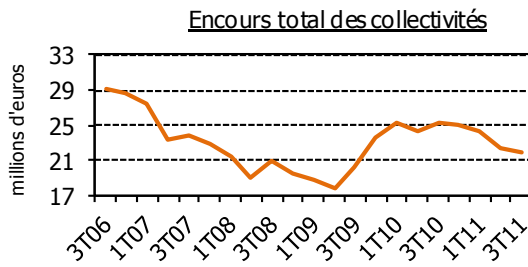


Crédits d'exploitation

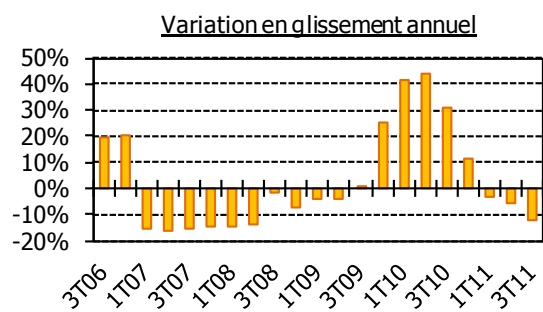
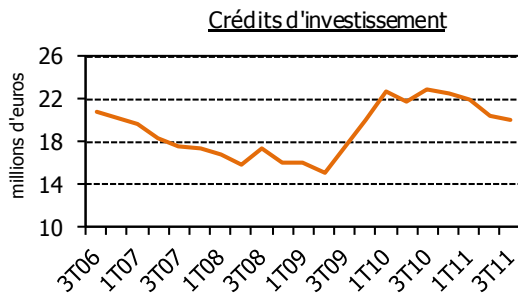


L'endettement des Collectivités locales

Encours de crédits sains



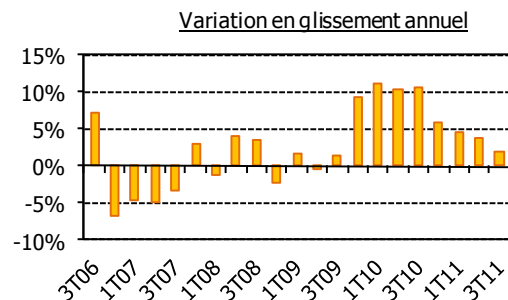
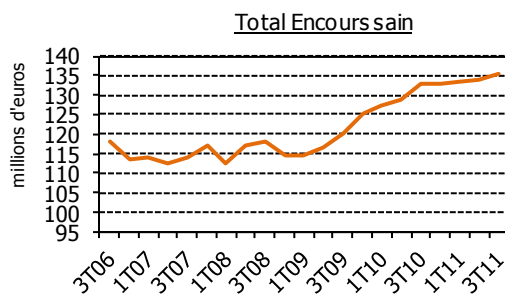
Crédits d'investissement



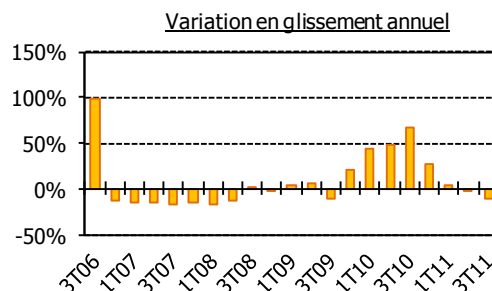
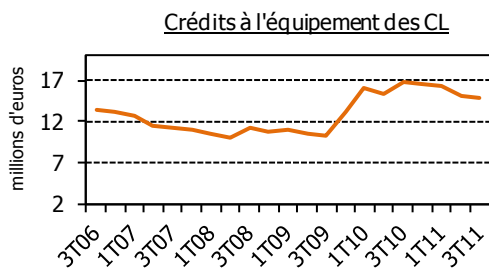
3.2 L'endettement auprès des établissements de crédit locaux

	Montants en millions d'euros									Variations	
	sept.-09	déc.-09	mars-10	juin-10	sept.-10	déc.-10	mars-11	juin-11	sept.-11	1 an	1 trim
Entreprises	30,473	33,304	32,936	34,686	35,583	33,569	34,126	35,308	35,936	1,0%	1,8%
Crédits d'exploitation	8,64	6,066	7,622	8,316	9,108	6,908	7,391	9,556	9,708	6,6%	1,6%
Créances commerciales	0,006	0,050	0,025	1,678	2,166	0,515	0,808	2,801	3,475	60,4%	24,1%
Crédits de trésorerie	4,673	3,641	3,542	1,442	2,259	2,874	2,008	1,933	1,499	-33,7%	-22,5%
dont entrepreneurs individuels	0,038	0,368	0,355	0,091	0,172	0,163	0,154	0,076	0,065	-62,0%	-14,3%
Comptes ordinaires débiteurs	3,961	2,375	4,055	5,196	4,682	3,519	4,575	4,822	4,734	1,1%	-1,8%
Affacturage		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000		
Crédits d'investissement	21,833	27,238	25,314	25,957	25,847	26,040	25,943	24,958	25,454	-1,5%	2,0%
Crédits à l'équipement	21,833	27,238	25,314	25,957	25,847	26,040	25,943	24,958	25,454	-1,5%	2,0%
dont entrepreneurs individuels	1,563	1,460	2,228	1,529	1,461	1,453	1,419	1,336	1,332	-8,8%	-0,3%
Crédit-bail		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000		
Crédits à l'habitat		0,000	0,000	0,413	0,628	0,621	0,792	0,794	0,775	23,4%	-2,4%
Autres crédits		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000		
Ménages	72,528	74,945	75,225	75,142	76,869	79,275	79,248	80,398	81,563	6,1%	1,4%
Crédits à la consommation	12,698	13,249	13,301	11,955	12,802	13,734	13,682	14,109	14,227	11,1%	0,8%
Crédits de trésorerie	10,980	11,670	11,705	11,521	12,276	13,315	13,219	13,492	13,732	11,9%	1,8%
Comptes ordinaires débiteurs	1,659	1,521	1,596	0,435	0,526	0,369	0,413	0,568	0,448	-14,8%	-21,2%
Crédit-bail	0,059	0,058	0,000	0,000	0,000	0,051	0,050	0,048	0,047		-2,8%
Crédits à l'habitat	59,830	61,696	61,924	63,187	64,067	65,540	65,566	66,244	67,336	5,1%	1,6%
Autres crédits		0,000	0,000	0,000	0,000						
Collectivités locales	2,698	16,639	18,432	17,909	19,341	19,144	18,887	17,023	16,768	-13,3%	-1,5%
Crédits d'exploitation	0,001	1,112	0,001	0,000	0,000	0,000					
Crédits de trésorerie		1,100	0,000	0,000	0,000						
Comptes ordinaires débiteurs	0,001	0,012	0,001	0,000	0,000	0,000					
Crédits d'investissement	2,697	13,106	16,010	15,488	16,920	16,723	16,466	15,173	14,918	-11,8%	-1,7%
Crédits à l'équipement	2,697	13,106	16,010	15,488	16,920	16,723	16,466	15,173	14,918	-11,8%	-1,7%
Crédit-bail		0,000	0,000	0,000	0,000						
Crédits à l'habitat		0,000	0,000	0,000	0,000						
Autres crédits		2,421	2,421	2,421	2,421	2,421	2,421	1,850	1,850	-23,6%	0,0%
Autres agents et CCB non ventilés	4,111	0,477	0,767	1,022	0,938	0,884	0,927	1,023	1,113	18,6%	8,8%
Total encours sain	119,924	125,365	127,360	128,759	132,732	132,871	133,188	133,707	135,381	2,0%	1,3%
Créances douteuses brutes	13,492	12,961	12,312	12,312	11,292	11,164	11,631	10,931	11,167	-1,1%	2,2%
Créances douteuses nettes	5,425	3,702	3,193	3,193	2,718	2,814	3,859	3,659	3,721	36,9%	1,7%
dont entreprises	4,055	2,653	2,575	2,575	2,067	2,348	3,486	3,279	3,469	67,9%	5,8%
dont ménages	1,369	1,046	0,617	0,617	0,652	0,466	0,372	0,380	0,452	-30,7%	18,9%
Provisions	8,067	9,259	9,119	9,119	8,574	8,350	7,773	7,272	7,446	-13,2%	2,4%
Total encours brut	133,416	138,326	139,673	140,553	143,623	144,036	144,820	144,638	146,547	2,0%	1,3%
Taux de créances douteuses	10,4%	10,1%	8,8%	8,4%	8,3%	7,8%	8,0%	7,6%	7,6%	-0,7 pt	0 pt
Taux de provisionnement	59,9%	59,8%	74,1%	77,2%	71,1%	74,8%	66,8%	66,5%	66,7%	-4,4 pts	+0,2 pt

Encours total de crédits sains



Encours des crédits à l'équipement des Collectivités locales

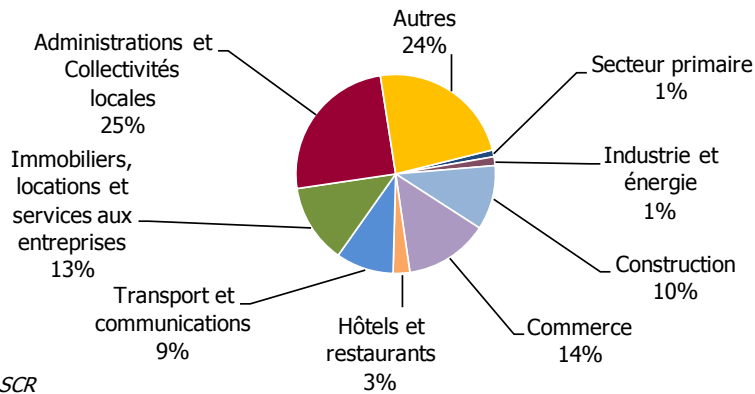


4. Les engagements bancaires

4.1 Les engagements sectoriels

Répartition des risques par secteur (%)

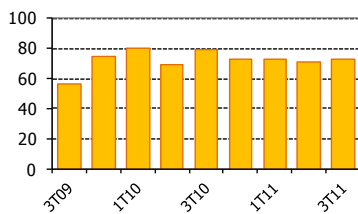
Répartition des encours déclarés par secteur en septembre 2011



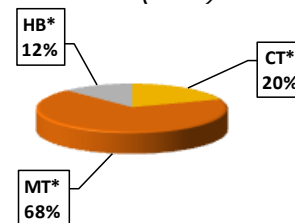
Source: SCR

Evolution globale des risques déclarés au SCR

En millions d'euros

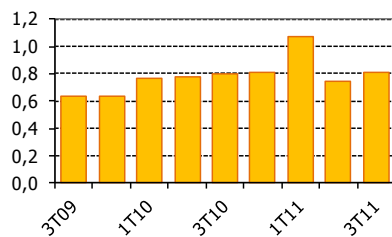


Structure (en %)

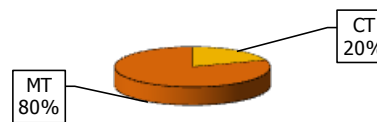


Secteur primaire

En millions d'euros

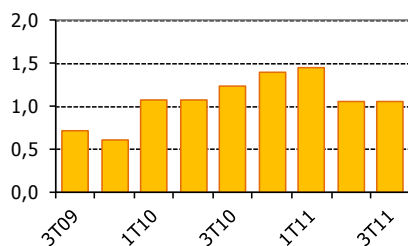


Structure (en %)

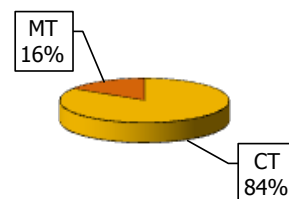


Industrie et énergie

En millions d'euros

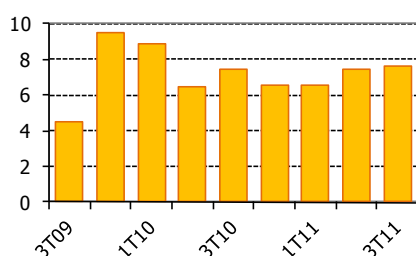


Structure (en %)

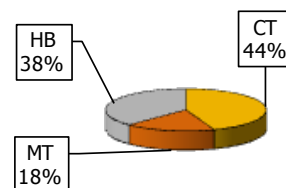


Construction

En millions d'euros



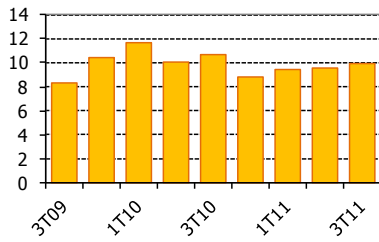
Structure (en %)



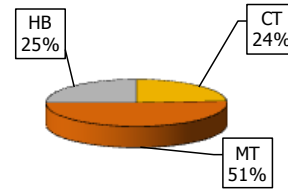
* CT : Court Terme ; MT : Moyen Terme ; CB : Crédit Bail ; HB : Hors Bilan

Commerce

En millions d'euros

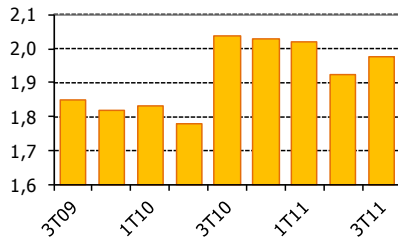


Structure (en %)

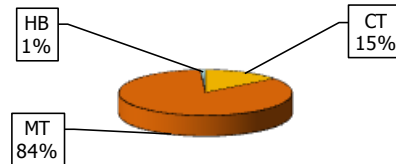


Hôtels et restaurants

En millions d'euros

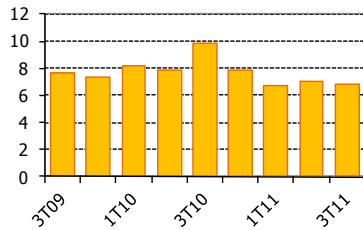


Structure (en %)

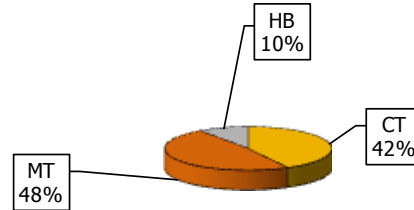


Transport et communication

En millions d'euros

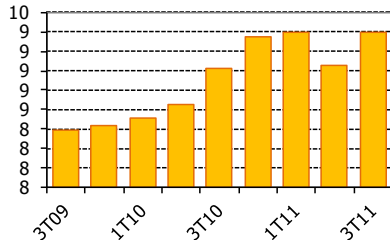


Structure (en %)

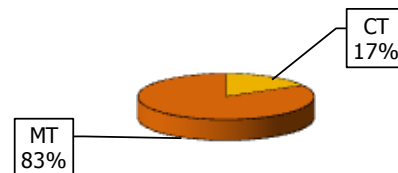


Immobiliers, locations et services aux entreprises

En millions d'euros

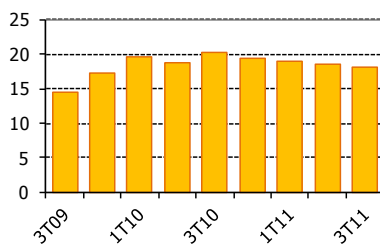


Structure (en %)

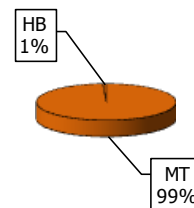


Administrations et Collectivités locales

En millions d'euros

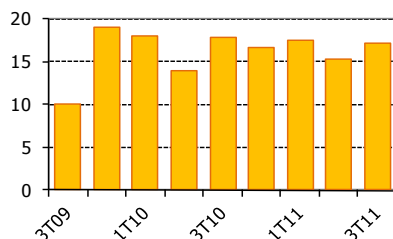


Structure (en %)

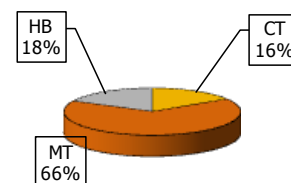


Autres secteurs d'activités

En millions d'euros



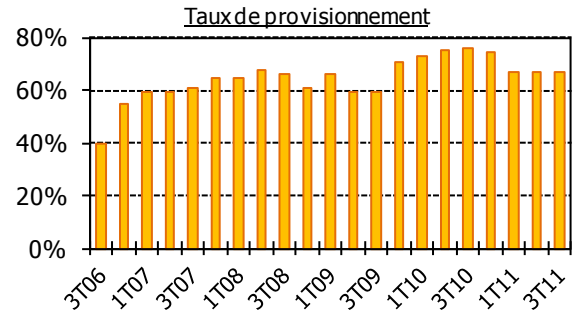
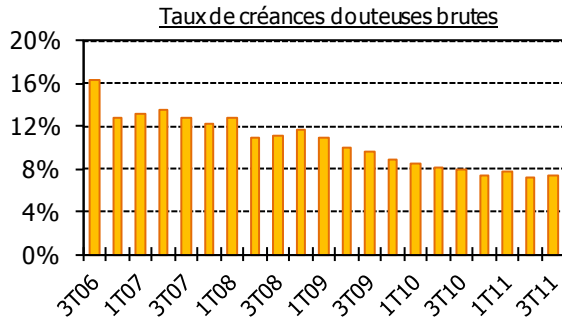
Structure (en %)



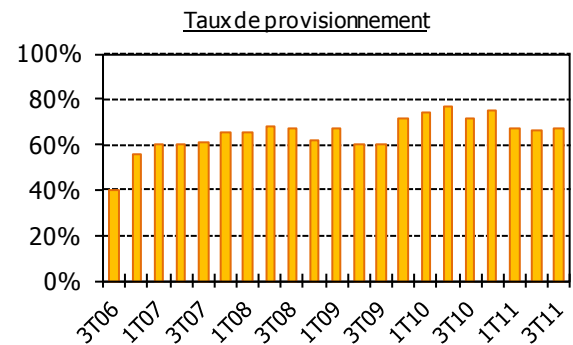
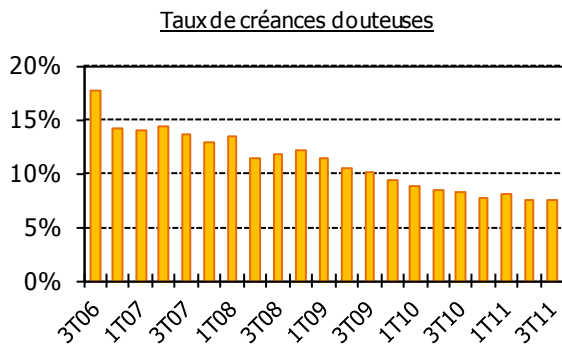
4.2 Les indicateurs de vulnérabilité

Indicateurs globaux

Ensemble des établissements de crédit

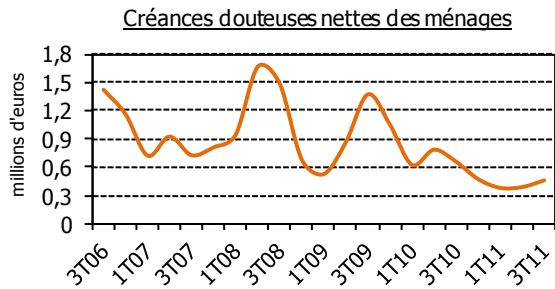


Etablissements de crédit locaux

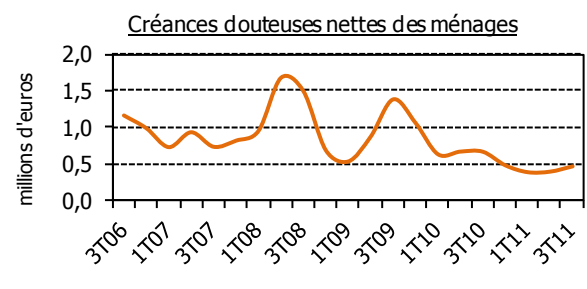


La vulnérabilité des ménages

Ensemble des établissements de crédit

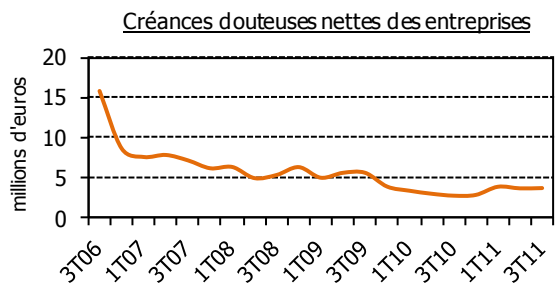


Etablissements de crédit locaux

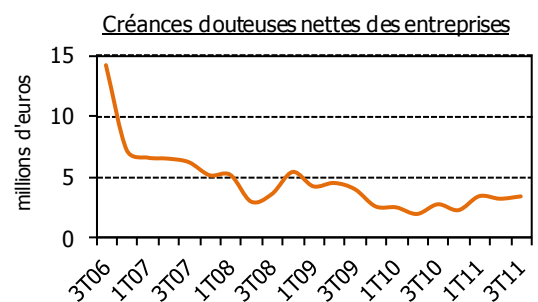


La vulnérabilité des entreprises

Ensemble des établissements de crédit



Etablissements de crédit locaux



5. Rappel des taux

5.1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème (09/11/2011)	1,25%
Taux de la facilité de dépôt (09/11/2011)	0,50%
Taux de la facilité de prêt marginal (09/11/2011)	2,00%

TAUX DE L'ÉPARGNE RÉGLEMENTÉE (depuis le 1^{er} août 2011)

Livrets A et bleu : 2,25%	LDD* : 2,25%	LEP : 2,75%	PEL** : 2,50%	CEL* : 1,50%
---------------------------	--------------	-------------	---------------	--------------

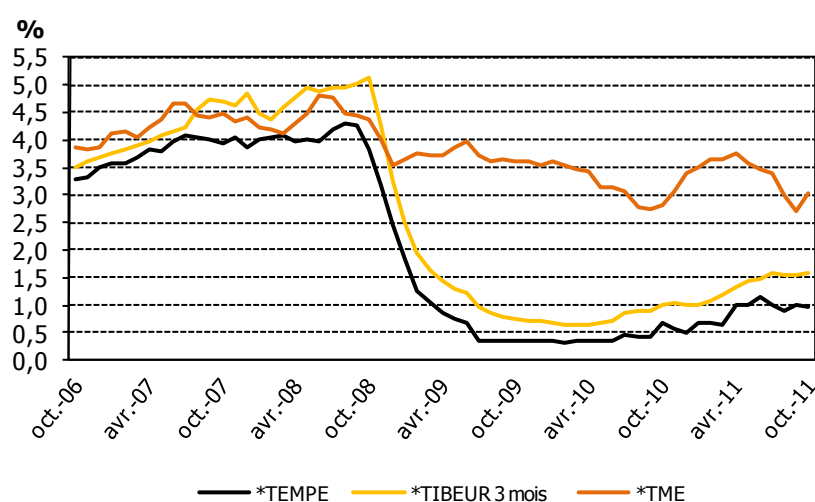
*Livret de développement durable (ex CODEVI)

**hors prime d'Etat

TAUX D'INTÉRÊT LÉGAL

Année 2010 (J.O. du 11/02/10)	0,65%
Année 2011 (J.O. du 03/02/11)	0,38%

5.2 Principaux taux de marché



*TEMPE : taux européen moyen pondéré en euro ; TIBEUR : taux interbancaire offert en euro
*TME : Taux moyen des emprunts d'Etat sur 1 an

5.3 Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (TEG) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1^{er} de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996.

Plafond de l'usure applicable sur la période

Catégorie		4T10	1T11	2T11	3T11	4T11
PARTICULIERS	Prêts immobiliers					
	- Prêts à taux fixe	5,60%	5,51%	5,61%	5,97%	6,23%
	- Prêts à taux variable	5,05%	4,96%	5,01%	5,33%	5,61%
	- Prêts relais	6,27%	5,88%	5,99%	6,07%	6,28%
	Autres prêts					
- Prêts ≤ 1 524 € (*)	21,32%	21,31%	21,47%	21,41%	21,03%	
- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament > 1 524 € (*)	19,32%	19,67%	19,53%	19,37%	19,27%	
- Prêts personnels et autres prêts > 1 524 €	8,15%	7,77%	8,03%	11,22%	12,76%	
ENTREPRISES	Découverts en compte (**)	13,59%	13,77%	13,77%	13,88%	13,84%

A noter que l'article 7 de la loi n° 2005-882 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises a supprimé la référence à un taux de l'usure, excepté pour les découverts, pour les prêts aux commerçants, artisans, entrepreneurs individuels et aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.

(*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

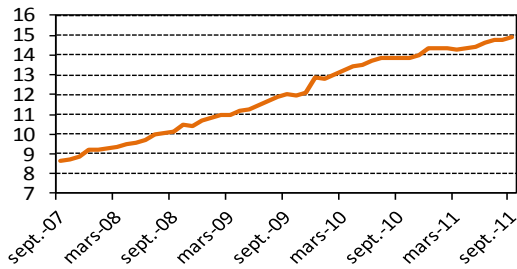
(**) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

6. Monnaie fiduciaire

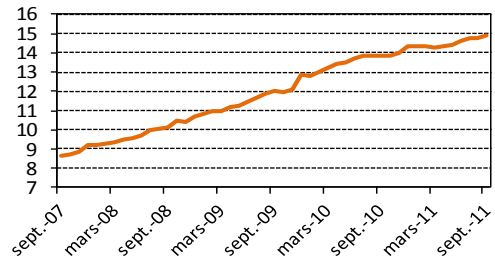
6.1 Emission de billets euros

Emissions nettes cumulées de billets (*)

En millions d'euros

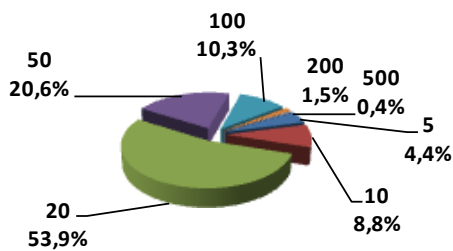


En milliers d'unités

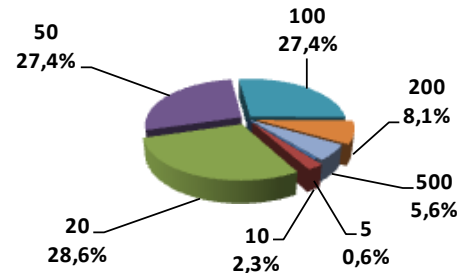


Répartition par coupure de l'émission nette cumulée de billets au 30 septembre 2011

Répartition en volume



Répartition en valeur

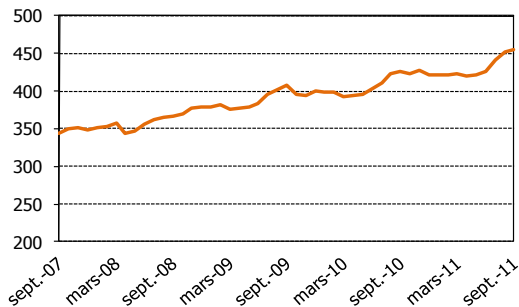


(*) Les émissions nettes sont la différence entre les billets émis et les billets retirés de la circulation. L'émission nette cumulée représente le cumul des émissions nettes mensuelles depuis le 1^{er} janvier 2002, pré-alimentation comprise.

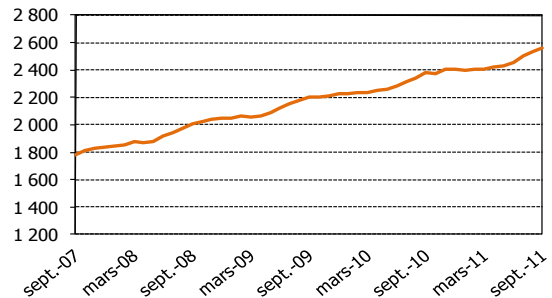
6.2 Emission de pièces euros

Emissions nettes cumulées de pièces (*)

En milliers d'euros

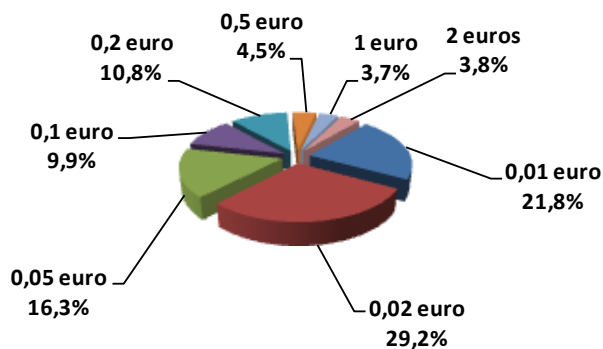


En milliers d'unités

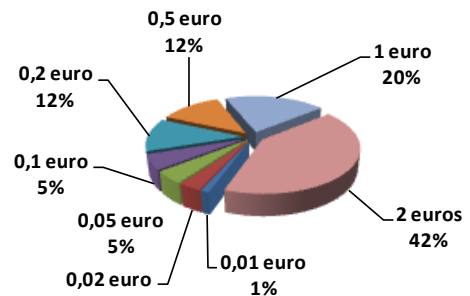


Répartition par coupure de l'émission nette cumulée de pièces au 30 septembre 2011

Répartition en volume



Répartition en valeur



(*) Les émissions nettes sont la différence entre les pièces émis et les pièces retirés de la circulation. L'émission nette cumulée représente le cumul des émissions nettes mensuelles depuis le 1^{er} janvier 2002, pré-alimentation comprise.

Ont participé à la réalisation de ce bulletin :

M. Nicolas MACQUERON

M. Fabrice DUFRESNE

INSTITUT D'EMISSION DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Directeur de la publication : M. Nicolas de SEZE
Responsable de la rédaction : M. Fabrice DUFRESNE
Edition : IEDOM
Dépôt légal : Décembre 2011 - ISSN 0296 - 3116

INSTITUT D'EMISSION DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

22, place du Général de Gaulle
BP 4202

97 500 Saint-Pierre-et-Miquelon

Téléphone : 05.08.41.06.00 – Télécopie : 05.08.41.25.98

Site Internet : www.iedom.fr
